

---

# Le réseau d'USF

## Guide des membres



**AWB | USF**  
Academics Without Borders  
Universitaires sans frontières

---

# Sommaire

1. Universitaires sans frontières
2. Principes et voies d'action
3. Le réseau d'USF
4. Les avantages de l'adhésion
5. Pour finir
6. Coordonnées

---

# Universitaires sans frontières

USF est un organisme caritatif canadien sans but lucratif qui aide les établissements d'enseignement postsecondaire de pays parmi les plus défavorisés à augmenter leur capacité de former les professionnels et les dirigeants dont leur pays a besoin pour constituer les sociétés robustes auxquelles il aspire, à juste titre.

Pour ce faire, USF envoie des professeurs et des professionnels qui consacrent leur temps à la réalisation de projets imaginés par les établissements de ces autres pays, qui reflètent donc les besoins les plus pressants de la population. Au cours des 10 dernières années, USF a monté plus de 125 projets et envoyé plus de 165 spécialistes bénévoles dans 30 pays.

[www.awb-usf.org](http://www.awb-usf.org)

---

# Principes et voies d'action



**Autoassistance**



**Incidence durable**



**Enseignement supérieur**



**Bénévoles**



**L'aide la plus utile**



**Collaboration**

---

# Le réseau d'USF

Les universités et les collèges du Canada à l'appui du développement mondial.

## Le Réseau d'USF est un regroupement de collèges et d'universités canadiens qui participent à la mission d'USF.

Le Réseau donne aux universitaires des établissements membres la possibilité de proposer des projets conjointement avec des établissements homologues du monde en développement et de participer à leur réalisation. En travaillant avec USF, les universités et les collèges du Canada améliorent l'enseignement postsecondaire dans les pays en développement et sur leurs propres campus. Cette internationalisation est un premier avantage.

Le Réseau contribue directement à la réputation bien méritée du Canada comme un pays qui remplit son engagement moral, à savoir : aider les plus défavorisés du monde. Les Canadiens peuvent être fiers de ce que les collèges et les universités financés par leurs impôts aident les pays en développement à améliorer leurs propres établissements d'enseignement supérieur.





Image: Arlou\_Andrei/Shutterstock.com

“

À titre de bénévoles d’USF, le personnel enseignant et le personnel administratif des universités et collèges canadiens fournissent des connaissances et une expertise qui contribuent au renforcement des capacités de nos établissements partenaires des pays à revenu faible ou moyen d’une manière qui ne leur serait pas accessible autrement.

—Greg Moran, Directeur exécutif, USF

---

# Les avantages de l'adhésion

## 1. Une communauté vouée au développement mondial

Le Réseau d'USF crée des liens essentiels entre établissements d'enseignement, professeurs et personnel professionnel autour d'un intérêt commun : le développement mondial. N'hésitez pas à nous suggérer des moyens de renforcer ces liens.

## 2. Accès privilégié aux possibilités de bénévolat

USF offre aux professeurs, au personnel professionnel et aux administrateurs des établissements membres, actifs ou à la retraite, la possibilité de participer à l'amélioration de l'enseignement supérieur dans le monde en développement.

Nos bénévoles sont unanimes : cette expérience internationale enrichit leur enseignement et la recherche tout en ouvrant la possibilité d'autres collaborations avec les personnes qu'ils rencontrent dans le cadre de leur bénévolat pour USF.

Les professeurs et les membres

du personnel professionnel des établissements du Réseau ont accès en priorité à tous les projets, à titre de bénévoles. En effet, USF diffuse d'abord les avis dans le Réseau. Les membres ont un mois pour postuler et s'il est impossible de trouver, pendant cette période, une candidature qui répond aux exigences, nous étendons le recrutement à un public plus vaste.

Les professeurs et les membres du personnel professionnel des établissements membres qui répondent aux appels à projets du Réseau (voir ci-dessous) sont, la plupart du temps, les bénévoles affectés à ces projets. Il importe de noter toutefois que le choix des bénévoles relève de l'université du monde en développement à l'origine du projet qui, d'ailleurs, lui appartient.

## 3. Appel à projets

USF n'est pas un bailleur de fonds. C'est une organisation sans but lucratif qui monte des projets en partenariat avec des universités du monde en développement. Nous avons essentiellement pour principe d'attendre que ces établissements

## En plus d'une orientation générale, les bénévoles des projets d'USF bénéficient de ce qui suit :

- ✓ remboursement des dépenses, soit billets d'avion, vaccins, médicaments, taxis, visas et frais connexes, hébergement et repas en route vers la destination
- ✓ assurance-voyage pour frais médicaux d'urgence et coordonnées de personnes-ressources en cas d'urgence
- ✓ services d'atténuation des risques et renseignements sur le voyage et la destination.

déterminent la forme d'assistance dont ils ont besoin et de leur laisser la haute main sur la conception et la réalisation du projet. Nous les aidons en leur fournissant des bénévoles spécialisés. Une fois l'intervention des bénévoles terminée, ce sont ces établissements qui assurent le maintien des activités résultantes.

Nombre de nos projets viennent directement d'établissements universitaires du monde en développement. Cependant, chaque année, au printemps et à l'automne, nous lançons un appel à projets auprès des membres de notre Réseau. Les

propositions doivent être conformes à la mission et aux principes de fonctionnement d'USF et viser l'un des pays désignés par USF.

Fait important : même si les propositions sont présentées en réponse à un appel à projets lancé dans le Réseau, les projets résultants sont un partenariat entre USF et l'établissement du monde en développement. Si les bénévoles choisis pour la réalisation du projet sont membres du personnel enseignant ou du personnel professionnel de l'établissement canadien, ils travaillent sous les auspices d'USF. Toutefois, bien



---

# Les avantages de l'adhésion

que les établissements du Réseau n'aient pas de rôle officiel dans la réalisation du projet, ils tirent souvent des avantages de la participation des bénévoles et des relations imprévues nouées pendant les activités relatives au projet.

Chaque appel à projets s'accompagne de documents précisant les critères de présentation et d'admissibilité des propositions.

L'évaluation des propositions se fait en deux étapes : 1) l'auteur formule une demande et y résume son projet de renforcement des capacités; et 2) si la proposition répond aux critères d'admissibilité, USF communique avec l'université partenaire du monde en développement et sollicite une proposition plus élaborée et plus complète. L'auteur de la proposition (bénévole éventuel) peut participer à la formulation de la proposition finale, mais c'est l'établissement du monde en développement qui doit, sans équivoque, diriger le processus.

## 4. Partage d'information

USF tient le Réseau informé de son travail au moyen de mises à jour régulières sur son site Web, dans des courriels et dans les médias sociaux.

Nous sommes toujours prêts à explorer la possibilité de travailler avec le bureau des communications des établissements membres du Réseau en vue d'articles et de billets sur les réseaux sociaux relativement à la participation de vos professeurs et de votre personnel professionnel aux projets d'USF.

USF s'allie souvent aux membres du Réseau pour des activités sur les campus qui visent à faire connaître votre travail à l'étranger et à promouvoir la participation au développement mondial.

---

# Pour finir

## Communications

- Corrie Young, adjointe au directeur exécutif – Projets et Réseau, est votre lien avec USF. Vous pouvez la joindre à l'adresse [cyoung@awb-usf.org](mailto:cyoung@awb-usf.org).
- Corrie communique régulièrement avec vous par l'intermédiaire de votre principale personne-ressource, c'est à dire la personne que vous avez nommée à cette fin au moment d'adhérer au Réseau.
- Nous affichons votre logo sur le site Web d'USF, couplé à un lien vers votre propre site, et nous vous suivons sur Twitter.

## Nous demandons à nos membres

- D'aviser vos professeurs et votre personnel professionnel de votre adhésion au Réseau
- D'annoncer à vos professeurs et aux membres de votre personnel professionnel les postes bénévoles qui leur sont ouverts
- De diffuser nos appels à projets
- De faire connaître le travail d'USF sur vos pages Web de nouvelles
- De faire paraître sur votre site Web le logo d'USF et un lien vers notre propre site Web
- De suivre USF sur Twitter et d'inclure notre pseudonyme @awb\_usf dans les messages que vous affichez sur cette plateforme concernant les bénévoles de votre établissement
- De nous tenir informés de tout changement concernant la principale personne-ressource que vous avez désignée pour votre participation au Réseau

## Cotisation

Nous facturons les cotisations annuelles en janvier, et l'adhésion suit l'année civile.

---

# Coordonnées

## Site Web et médias sociaux

 [www.awb-usf.org](http://www.awb-usf.org)

 [@awb\\_usf](https://twitter.com/awb_usf)

 [AcademicswithoutBorders](https://www.facebook.com/AcademicswithoutBorders)

## Corrie Young

Adjointe au directeur exécutif - Projets et Réseau

 [cyoung@awb-usf.org](mailto:cyoung@awb-usf.org)